



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 10 décembre 2025 DELIBERATION

Rapporteur : Sami BOURI

Secrétaire de séance : M. Stéphane LARTIGUE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ,
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE,
- M. Daniel LACRAMPE donne pouvoir à M. Clément SERVAT.

Était absent :

- M. Pierre BAHOU

40 - SOUTIEN A L'ACTION EN DIRECTION DES JEUNES DE L'ASSOCIATION « OSONS ICI ET MAINTENANT » (FABRIK A DECLIEN EN BEARN ET AGORA DES JEUNES)

Il est rappelé à votre assemblée que l'association « Osons Ici et Maintenant » (OIM) œuvre depuis 2014 afin de créer et accompagner le déclic pour que les jeunes de tous horizons osent déployer leur potentiel, s'insèrent durablement et participent à la construction de demain.

A travers une pédagogie active, collective, contributive et pluridisciplinaire, l'association « Osons Ici et Maintenant » conçoit et anime des parcours transformateurs qui renforcent le pouvoir d'agir des publics, de la (re)mobilisation jusqu'à l'inclusion durable et l'engagement.

Le partenariat entre la Ville et l'association s'inscrit depuis plusieurs années et se matérialise dans le cadre d'une convention jointe à la présente délibération, définissant

les engagements réciproques et les modalités d'intervention de l'association « Osons Ici et Maintenant ».

- **La Fabrik à Déclik :**

Pour sa deuxième édition à Oloron-Sainte-Marie, du 23 au 25 avril 2025, l'événement immersif « La Fabrik à Déclik » a une nouvelle fois démontré sa pertinence en offrant un véritable festival d'opportunités aux jeunes adultes.

Il a réuni une cinquantaine de jeunes du territoire ainsi qu'une vingtaine d'intervenant·e.s.

Grâce à des ateliers d'introspection et de développement de compétences d'une grande qualité professionnelle, les participant·e.s ont pu renforcer leur confiance en eux et avancer concrètement dans leurs projets.

Le soutien financier de la Mairie garantit cette exigence de qualité, tandis que son rôle de facilitateur renforce l'ancrage territorial de l'événement et sécurise son organisation. En créant un environnement bienveillant et stimulant, « La Fabrik à Déclik » s'est imposée comme un temps fort pour l'épanouissement et l'orientation positive des jeunes du territoire.

- **AGORA des jeunes en Haut-Béarn :**

Dans le cadre du projet « AGORA des Jeunes en Haut-Béarn », la Ville d'Oloron Sainte-Marie souhaite consolider son partenariat avec l'association Osons Ici et Maintenant, reconnue pour son expertise en mobilisation des jeunes et en facilitation de groupes.

L'association accompagne le service Jeunesses de la Ville lors des réunions de préparation, afin de favoriser l'implication active des jeunes dans l'élaboration des contenus et l'organisation des rencontres. Elle interviendra également lors de la séance « AGORA des Jeunes » du samedi 20 décembre 2025, pour en assurer l'animation.

Grâce à leur savoir-faire en facilitation adaptée au public jeune, les intervenants de l'association « Osons Ici et Maintenant » permettront aux participants de s'exprimer plus librement sur leurs constats, leurs attentes et leurs propositions pour le territoire.

Ce cadre bienveillant et structuré facilitera également les échanges entre jeunes et décideurs locaux, contribuant ainsi à une participation citoyenne plus efficace et inclusive.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ACCORDE** à l'association « Osons Ici et Maintenant » une subvention de 2 500 € pour co-financer « La fabrik à Déclik » 2025,

- **ACCORDE** à l'association « Osons Ici et Maintenant » une subvention de 1 000 € pour intervenir lors de « l'AGORA des jeunes en Haut-Béarn » en 2025,

- **PRECISE** que ces crédits sont prévus au BP 2025 sur la ligne 6288,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer la convention de partenariat avec l'association « Osons Ici et Maintenant » concernant la « Fabrick à Déclic ».

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 décembre 2025.

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 12/12/2025



Bernard UTHURRY